Décision 19-DCC-20 du 11 février 2019

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Alpina Savoie par le groupe Crédit Mutuel aux côtés du groupe Galapagos

Posted on: 28 février 2019 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	SOCIETES CM-CIC INVESTISSEMENT ET GALAPAGOS
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	SOCIÉTÉ ALPINA SAVOIE

Lire

le texte intégral de la décision
99.63 Ko